

Organisée par le Centre Innovation et Droit (CID EA 7531), avec les soutiens financiers du Centre Lyonnais d'Histoire du Droit et de la Pensée Politique (CLHDPP EA 669), de l'Université de Bourgogne et de la région Bourgogne-Franche-Comté, cette journée d'études a pour objet d'interroger une notion, la justice contractuelle, qui suscite le débat depuis de nombreuses années déjà.

Au-delà des critiques et des réserves qui ont pu être émises sur la sécurité juridique et la stabilité des transactions, plusieurs questions se posent aux plans théorique, historique et comparatif : existe-t-il une seule conception de la justice contractuelle ? Si oui, quelle est-elle et est-elle vraiment immuable, c'est-à-dire pérenne dans le temps et l'espace ? Peut-elle dans ce cas trouver une traduction à l'échelle transnationale ? Si l'on admet au contraire qu'elle n'est pas une mais multiple, quelles sont alors les forces en présence ? Plus précisément, quel(s) rôle(s) jouent les juristes dans la construction d'une certaine idée de la justice contractuelle ?

Direction scientifique: Pr Alexis Mages

Université de Bourgogne, Salle du Conseil de Lettres UFR Droit, Sciences Économique et Politique - 4 Bd, Gabriel, 21000 Dijon

Inscription gratuite mais obligatoire: catherine.daurele@u-bourgogne.fr









Programme

Paris

Discussion

16h45-17h

Accueil autour d'un café 8h45-9h00 9h-9h15 Accueil et Introduction à la JE Vincent Thomas, Pr Droit privé, Président de l'Université de Bourgogne Stéphanie Grayot-Dirx, Pr Droit privé, Directrice du Centre Innovation et Droit, Université de Bourgogne Alexis Mages, Doyen de la Faculté de Droit Sciences Économiques et Politique, Université de Bourgogne Président de séance, Jean-François Hamelin, Pr Droit privé, Université de Bourgogne La nullité de la clause limitative d'une obligation essentielle, sanction de 9h15-10h l'injustice contractuelle ? Une réflexion historique et dogmatique sur les droits français et allemands Florian Reverchon, Doctorant, Université Paris II et Lyon III 10h-10h15 Discussion 10h15-11h La justice contractuelle dans les premiers traités « on contracts » en Angleterre, de Powell (1790) à Anson (1879) **David Deroussin**, Pr d'Histoire du droit, Université Lyon III *(à distance)* 11h-11h15 Discussion Justice contractuelle corrective ou distributive, les « class actions » ont-11h15-12h elles une histoire en droit français? Marie-Anne Daillant, MCF Histoire du droit, Université de Nantes 12h-12h15 Discussion Pause déjeuner 12h15-14h Président de séance, Alexandre Jeannin, Pr Histoire du droit, Université de Bourgogne 14h-14h45 La justice contractuelle est-elle soluble dans un code international des obligations? Le projet « Cosentini » de 1937 Alexis Mages, Pr d'Histoire du droit, Université de Bourgogne 14h45-15h Discussion Remissio mercedis, clausula rebus sic stantibus, hardship : diverses 15h-15h45 conceptions de la justice contractuelle Pascal Pichonnaz, Pr de Droit privé et droit romain, Université de Fribourg 15h45-16h Discussion La justice contractuelle et la fonction idéologique de la doctrine 16h-16h45 Jean-Pascal Chazal, Pr Droit privé, École de droit, Sciences Po